L'Éclaireur du Gâtinais, 18 janvier 2023

NIBELLE

Des habitants engagés et félicités

Catherine Ragobert, maire, avait invité les Nibellois à fêter la nouvelle année samedi en fin d'après midi à la salle des fêtes.

Nibelle a obtenu le label « Village de caractère », décerné par Tourisme Loiret.

À partir d'une étude diagnostic concernant les trous sur les routes, des priorités ont été définies et les interventions ont été planifiées. La rue de Montvolant sera refaite au printemps, la route de Flotin n'est pas au programme. Concernant la Rue de la Gare, les services techniques du Département ont installé des plots pour ralentir les voitures et sécuriser les piétons. Des travaux identiques seront assurés prochainement au carrefour de la Boule d'Or pour faire ralentir les véhicules sur la route départementale.



Catherine Ragobert au micro, parmi les élus.

Suite à la grêle, la toiture de la salle des fêtes sera refaite. Pour que le car scolaire puisse faire demi-tour en bordure de la forêt, le carrefour au hameau de la Cave sera réaménagé. Les travaux du parking du Lavoir seront lancés pour réaliser un parking perméable (des subventions seront demandées). Un dossier important concernant l'étude énergétique des bâtiments communaux (mairie, école, musée, logements) pour le remplacement de la chaudière au fuel est en cours.

Sans oublier l'usine de traitement réalisée au pied du château d'eau, lui-même remis à neuf pour améliorer la qualité de l'eau.

Catherine Ragobert a remercié les Nibellois pour leur participation à la vie du village à travers les nombreuses associations. La participation aux journées citoyennes a permis d'apporter une aide considérable à l'embellissement et au fleurissement de la commune.

Le sénateur Jean-Pierre Sueur, Sophie Pelhâte, conseillère départementale et Delmira Dauvilliers, présidente de la communauté de communes du Beaunois, étaient conviés.

Phoca PDF